Compte-rendu du Comité de l'APAC du 17 janvier 2023

Participants : Roland Daval, Dante Monferrer, Patrick Gallaud, Michel Seyrat, Larry Childs, Alain Dewerdt, Dominique Bénard.

1. Préparation du numéro 17 d'Approches Coopératives

- *Thème* : l'habitat social ou droit au logement pour tous
- *Diversité des expériences* : Roland a travaillé avec beaucoup d'associations comme la Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique, etc. sur les questions d'accès au logement et sur les politiques publiques. Il a pas mal de sujets à proposer et de témoignages de personnes avec qui il a travaillé comme consultant : le logement des jeunes, la cohabitation intergénérationnelle, etc.
- *Le logement des sans-abri* : Alain de son côté propose un article sur le logement des sans-abri avec l'interview d'un responsable de l'association Atherbéa qui gère un hôtel social à Bayonne.
- *Le logement et gestion sociale des quartiers* : Dominique a déjà réalisé deux interviews d'amis qui ont fait toute leur carrière professionnelle dans le logement social et ont publié deux livres sur ce sujet. Il s'agit de Jacqueline et Georges Lançon. Leur expérience touche plutôt la question des grands ensembles et des politiques de logement social.
- *Le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre* : Patrick Gallaud propose de prendre contact avec la Fondation Abbé Pierre qui vient de publier son rapport annuel sur le logement. Dans son travail de consultant, Roland a travaillé avec la fondation Abbé Pierre en Moselle.
- *Droit au Logement* : Dominique signale l'interview de Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole du Droit au Logement (DAL), intitulé « l'action collective, ça marche » dans Le Monde daté du 16 janvier. Peut-on essayer d'entrer en relation avec lui ?
- *Le logement et l'emploi* : Alain propose de faire un lien entre le logement et l'emploi parce que les deux questions sont liées : des gens pourraient avoir un travail mais comme ils n'ont pas de logement, c'est difficile, et si ils font une demande de logement, on exige qu'ils aient un emploi. Ces personnes sont enfermées dans la difficulté parce que les dispositifs d'aide au logement et d'aide à l'emploi ne sont pas connectés.
- *L'approche trop conceptuelle des architectes* : Il cite aussi la question de l'environnement de l'habitat. Les grandes cités, qui sont devenues des ghettos sociaux, étaient considérées comme des merveilles dans les années 60. Elles ont connu des dérives parce que les architectes les ont conçues de manière trop conceptuelle. Il serait intéressant d'entrer en relation avec des architectes qui ont mené des recherches sur les effets de la concentration de l'habitat sur le comportement des personnes : la capacité de se rencontrer, de créer des liens, etc. Dominique signale que l'interview des Lançon aborde tout à fait ce genre de problème. Jacqueline Lançon a été pendant 10 ans directrice des affaires sociales dans la ville nouvelle d'Evry, qui avait été conçue avec l'objectif de créer une mixité sociale et d'améliorer les relations sociales grâce à une architecture adaptée. Cette cité nouvelle avait été conçue par les architectes de manière trop conceptuelle, la mixité sociale a complètement échoué et des quartiers entiers se sont transformés en ghettos sociaux réservés aux populations les plus pauvres avec une accumulation de problèmes sociaux, drogue et délinquance.

Alain : c'est ce qui arrive quand on aborde la question du logement de manière déconnectée des autres problématiques comme l'emploi, le transport, la culture, etc.

- *La gentrification et les ghettos sociaux*. Alain signale aussi le problème de la spéculation foncière et de la « gentrification » des quartiers qui fait augmenter le prix des logements et en interdit l'accès aux plus pauvres. Ceux-ci sont alors parqués dans des quartiers périphériques éloignés de tout et sans accès à l'emploi. Il faudrait aborder cette intrication entre diverses problématiques qui rend toute solution pérenne extrêmement difficile.

- *Aborder différentes problématiques* : Dominique propose d'avoir comme point de départ l'accès au logement puis aborder ld'autres problématiques comme la spéculation foncière, la mixité sociale, l'environnement et l'habitat, l'emploi, les transports, etc.

- *La faiblesse des politiques publiques* : Michel Seyrat est frappé par la faiblesse des politiques publiques dans le domaine du logement. Antérieurement il y a eu des politiques publiques ambitieuses qui ont abouti à des décisions comme le 1% culturel et social dans les constructions. Cela a permis de construire des équipements sociaux et des locaux pour les associations. Pourquoi ne pas imposer à chaque programme immobilier un certain nombre de logements et d'équipements sociaux ? Les conséquences de l'absence ou de la faiblesse des politiques publiques font qu'on ne maîtrise pas les effets induits. Par exemple, la gentrification des centres urbains repoussent les populations à revenu plus faible vers les périphéries et accroît du même coup le problème des transports pour accéder à l'emploi avec toute la pollution qui va avec. Il faut donc aborder la question de la politique du logement et avoir des informations à ce sujet.

- *Le conflit entre l'objectif du logement social et l'objectif de sauver la planète* : Larry constate que dans la région de Boston, les gens qui sont engagés dans l'objectif de développer le logement social sont contre les régulations environnementales car elles ont pour effet de faire augmenter les prix. Il y a maintenant un conflit au sein des progressistes entre ceux qui veulent protéger la planète et ceux qui veulent loger les pauvres. Cela montre les problèmes qui surgissent lorsque les gens refusent de prendre en compte la complexité des problèmes. Ce n'est pas un conflit entre la droite et la gauche, entre les conservateurs et les progressistes, c'est un conflit au sein des progressistes. Larry est d'accord pour écrire un article sur cette question.

- *Politique d'amélioration de l'habitat sans politique d'animation sociale* : Patrick soulève la question de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) qui a dépensé des milliards d'euros pour la rénovation des quartiers avec des résultats très mitigés. Jean-Louis Borlo avait rédigé un rapport à la demande du Président de la République dans lequel il proposait d'accompagner la rénovation des constructions par un volet social afin de faire participer les habitants à la définition des politiques de logement et d'animation sociale des quartiers. Mais son rapport, pourtant très intéressant, avait été rejeté par le Président de la République. Patrick propose d'aller rechercher des informations sur le lien entre l'amélioration du bâti et la gestion des problèmes sociaux, auprès de l'ANRU qui fait un travail intéressant. Patrick a un ami qui travaille à l'ANRU et qui pourrait l'aider.

- **L'assistanat contre l'approche coopérative**. Dominique : l'échec des politiques de rénovation urbaine s'explique par le fait que l'effort a été placé sur l'amélioration des bâtiments sans prendre en compte les gens. On retrouve le penchant habituel des élites françaises pour l'assistanat et pour l'imposition des choix par « ceux qui savent » à « ceux qui ne savent pas ». Alain constate que lorsque des travailleurs sociaux tentent de sortir des sans-abri de la rue, ils se heurtent souvent à un refus. Les gens ne veulent pas aller dans les logements qu'on leur propose parce que ce sont des lieux où leurs chiens ne sont pas acceptés et où ils vont se faire dérober le peu de biens qui leur restent par leurs voisins de lit. « Des gens qui savent » ont conçu ce qui est bien pour les sans-abri sans les consulter. L'association Atherbea, à Bayonne, a créé dans son centre un chenil et du coup les sans-abri acceptent d'y venir. Quand on décide ce que sera l'habitat social sans consulter les

sans-abri, ceux-ci préfèrent rester dans la rue. Alain propose d'écrire un article à ce sujet avec des témoignages des responsables d'Atherbea et avec des témoignages des résidents (ex sans-abri).

- *Le maintien au logement* : Alain ajoute la question de la politique du maintien au logement. Des aménagements sont faits au logement pour que la personne âgée ou handicapée puisse continuer à vivre chez elle au lieu d'aller à l'hôpital ou en maison de retraite. Souvent on pense à la question de l'accès au logement mais on oublie celle du maintien au logement en suivant l'évolution de la personne et de ses besoins tout au long de sa vie.

- *Les invisibles*. Alain : au moment du confinement sont apparus dans la rue les sans-abri, ceux qu'on ne voyait pas habituellement. Donc les pouvoirs publics ont décidé d'ouvrir des places d'accueil dans des quartiers et des villages environnants dont le besoin n'était pas perçu auparavant. Alain est d'accord pour écrire une histoire là-dessus : « l'apparition des invisibles ».

- *Le sommaire*. Dominique appelle à définir un axe central pour éviter de se laisser happer par des tas de sujets. Michel : devant cette multiplicité de sujets et d'approches, il faut choisir une perspective et nous y tenir sinon on risque de se disperser en abordant tt un tas de problèmes annexes. pourquoi pas les problèmes d'urbanisation, de spéculation foncière, etc. C'est interminable ! Nous risquons de vouloir faire une encyclopédie… L'axe central devrait être le problème d'une société riche qui n'arrive pas à régler le problème des sans-abri. Au fond il y a le cancer de l'exclusion, du refus des différences et du racisme. Roland est d'accord, mais il pense aussi qu'il faut donner des exemples de gens qui se sont mobilisés en associations pour répondre aux problèmes, c'est ça qui est significatif d'une approche coopérative. Il propose de rédiger un projet de sommaire à partir de tous les points qui viennent d'être abordés en proposant un axe central.

- *Date de sortie du numéro* : mars-avril

Les webinaires

- Dominique propose à tout le monde de penser aux webinaires que nous pourrions organiser comme Roland vient de le faire avec ses deux webinaires sur la dynamique associative. Les webinaires sont très importants pour nous permettre d'entrer en contact avec notre lectorat et de le fidéliser. Michel par exemple pourrait organiser un atelier d'écriture créative. Il va y réfléchir.

- Patrick Gallaud a l'idée d'organiser un webinaire sur les droits de l'Homme aujourd'hui, à l'occasion du 75e anniversaire de la déclaration des droits de l'Homme en décembre 2023.

- Roland a le projet d'organiser une webinaire sur l'initiation à la comptabilité des associations.

- Dominique prépare un webinaire sur l'enquête appréciative qui consiste à penser l'avenir d'une associations à partir de l'identificatioin de ses forces positives, sans prendre en considération les problèmes. Il pense le programmer au mois d'avril.

- Dante et Larry sont d'accord pour animer un webinaire mais ils ont besoin encore d'un peu de temps pour préciser le sujet.

Préparation de l'assemblée générale

- Roland rappelle que le Comité exécutif doit approuver les rapports soumis à l'Assemblée générale. Il doit aussi approuver le budget, qui lui n'est pas soumis à l'assemblée générale. Il propose un ordre du jour pour l'assemblée générale :

- Approbation de l'ordre du jour
- Présentation et vote du rapport moral et d'activités par le président
- Présentation et vote du rapport financier
- La fixation du montant de la cotisation en 2023
- Echange sur les projets à venir
- Mise en place du Conseil d'orientation
- Politique pour recruter de nouveaux adhérents

· Approbation du budget : le budget 2023 est approuvé

· Rapport moral et d'activités

- Patrick a identifié un point qui lui pose question. Quand on parle de la revue Approches Coopératives, on dit qu'elle est passée d'une parution bimensuelle à une parution trimestrielle. Le terme bimensuel semble inadéquat il faut dire bi-trimestriel.
- Michel trouve que le chiffre des « abonnés » (503) est bon.
- Roland rappelle que l'association a 18 membres individuels et 2 membres collectifs.
- Patrick : 1000 visiteurs par mois sur le site c'est quand même pas mal.
- Le Comité est d'accord pour présenter le rapport moral et d'activités à l'AG.

· Rapport financier

- D'accord aussi pour présenter ce rapport à l'AG.

· La date de l'Assemblée générale : 15 mars à 18h.

· Roland se charge des convocations